

**PROCÈS-VERBAL  
du CONSEIL DE FACULTÉ  
du 11 juin 2018  
sous la présidence du Doyen Anne Fauchon**

**Étaient présents :**

Mme Sandrine Caron ; Mme Anne Étienney de Sainte Marie ; M. Thomas Le Gueut ; Mme Claudine Moutardier ; Mme Gwénaëlle Perrier ; M. Charles Reiplinger ; Mme Muriel Tapie-Grime.

**Étaient représentés :** M Yann-Arzel Durelle-Marc ; Mme Dominique Hiébel ; M. Jean-Jacques Menuret ; Mme Anne Penneau ; M. Guilhem Julia ; M. Antoine Pécoud ; Mme Céline Ruet.

**Invitées permanentes :** Mme Sandra Cochot ; Mme Sandrine Seygnerole.

**Invitées :** Mme Anne-Cécile Martin ; Mme Virgine Roche-Tiengo.

Madame le Doyen ouvre la séance à 10 heures.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations diverses ;
2. Procès-verbal de la réunion du Conseil du 14 mai 2018 (\*) (\*\*) ;
3. Non-ouverture du Parcours RI de la L3 AES pour l'année 2018-19 (\*\*) ;
4. Élection co-responsable de la Mention Master Droit et responsable du M1 Droit social et relations sociales dans l'entreprise ;
5. Convention signée avec l'Université Juarez Autonome de Tabasco (\*) (\*\*) ;
6. Mise à jour des MCC (étudiants salariés, année de césure) (\*) (\*\*) ;
7. Légère modification des MCC du M2 Droit immobilier (\*\*) ;
8. Légère modification des maquettes pour tenir compte de l'engagement étudiant (\*) (\*\*) ;
9. Légère modification de la maquette de la Licence 3 Droit de l'IDEF (\*) (\*\*) ;
10. Restructuration du parcours M2 Contentieux.
11. Questions diverses

(\*) Points susceptibles de donner lieu à un vote

(\*\*) V. pièces jointes

## **1) Informations diverses**

Départs de M Frédéric Martin et M Éric Allué (rapprochements de domiciles).

Promotions CNU : Mme Anne Étienney, M Antoine Pécoud et M Éric Desmons.

Les travaux de la verrière devraient être achevés pour décembre ; les amphis 1, 2 et 4 seront équipés de rétroprojecteurs pour la rentrée de septembre ; les bornes wifi seront installées au plus tard pour la rentrée de septembre ; récupération de la salle des enseignants par les secrétaires de la Fonction Continue et transfert de la salle des enseignants vers les salles K102 (casiers et photocopieuse) et K103 (salle de travail au calme).

Document « Champ Droit et Science politique » rédigé avec Muriel Tapie-Grime et remis à la CFVU.

Sécurité incendie : sensibilisation d'1h30 semaine du 26 mai + exercice d'alerte intervenu le jeudi 7 juin à 15 h. M. Jean-Baptiste Talec, nouveau responsable SSIAP 3, a déjà fait le tour des locaux et prodigué les conseils et conduites à tenir.

Rappels : Responsables de formations : aller vérifier sur le site internet de l'UFR que soient

bien proposées toutes pièces qu'ils souhaitent voir figurer ; Nécessité d'avoir son adresse de courriel institutionnelle opérationnelle.

## **2) Procès-verbal de la réunion du Conseil du 14 mai 2018**

Le Conseil se prononce sur le Procès-verbal du Conseil du 14 mai 2018.

**Vote favorable à l'unanimité.**

## **3) Non-ouverture du Parcours RI de la L3 AES pour l'année 2018-2019.**

Le Conseil se prononce sur la non-ouverture à la rentrée de la L3 AES, parcours Échanges Internationaux, en 2018-2019.

**Vote favorable à l'unanimité.**

## **4) Élection co-responsable de la Mention Master Droit et responsable du M1 Droit social et relations sociales dans l'entreprise.**

Madame Anne-Françoise Camilleri est élue co-responsable (co-responsable Thomas Le Gueut) de la mention master droit.

**Vote favorable à l'unanimité.**

Madame Magali Roussel est élue responsable du M1 Droit social et relations sociales dans l'entreprise.

**Vote favorable à l'unanimité.**

## **5) Convention signée avec l'Université Juarez Autonome de Tabasco.**

Des membres du Conseil soulignent la qualité des échanges entre les enseignants de l'Université Paris 13 et ceux de l'Université de Tabasco et se prononcent sur le renouvellement de la convention entre l'Université Juarez et Paris 13.

**Vote favorable à l'unanimité.**

## **6) Mise à jour des modalités de contrôle des connaissances (étudiants salariés, année de césure).**

Madame le Doyen présente aux membres du Conseils les nouvelles dispositions (applicables dès la rentrée universitaire prochaine) concernant l'année de césure ainsi que les étudiants salariés.

Ainsi, 1 année ou 1 semestre de césure peut être effectuée dans le cursus de Licence ou de Master dans les conditions prévues par les textes téléchargeables sur l'ENT de l'Université Paris 13

Les étudiants salariés et en service civique peuvent demander à bénéficier d'aménagements spécifiques formalisés dans un contrat pédagogique signé au plus tard le dernier jour ouvrable de la première semaine de novembre pour le premier semestre et le dernier jour ouvrable du mois de février pour le second semestre (dans les conditions prévues par les textes téléchargeables sur l'ENT de l'Université paris 13).

**Vote favorable à l'unanimité.**

### **7) Légère modification des MCC du M2 Droit immobilier.**

Pour les matières d'enseignements (autre que les UE 11, 12, 13 et 16) l'évaluation des connaissances sous la forme d'un contrôle continu est laissée à l'appréciation de l'enseignant responsable en accord avec le responsable de la spécialité, le choix étant annoncé aux étudiants lors de la première séance ce cours.

La note attribuée en contrôle continu dans ces matières compte alors pour la moitié de la note globale de contrôle des connaissances de la matière.

**Vote favorable à l'unanimité.**

### **8) Légère modification des maquettes pour tenir compte de l'engagement étudiant.**

La CFVU a voté la reconnaissance et la valorisation dans le cadre du diplôme de l'engagement étudiant (finalisé par un rapport noté par le responsable de l'année).

Cette modification se traduit par la modification suivante des maquettes : deux lignes à inclure au second semestre de chaque année de Licences et de Masters.

UE libre, non obligatoire	ECTS
Points bonus éventuels : engagement étudiant	2

**Vote favorable à la majorité.**

### **9) Légère modification de la maquette de la Licence 3 de l'IDEF.**

Les membres du Conseil se prononcent sur la modification de maquette de la troisième année de Licence de l'IDEF qui sera effective dès la rentrée 2018-2019.

Le cours de « Droit pénal et procédure pénale Hellénique » remplace celui de « Droit pénal spécial » et le cours de « Droit civil et procédure civile Hellénique (CM+TD) remplace le cours de « Histoire des idées politiques ».

**Vote favorable à la majorité.**

### **11) Restructuration du M2 Contentieux**

Restructuration du parcours M2 Contentieux (nouvelle offre de formations) : le Sous-parcours Contentieux général devient le Parcours Contentieux ; le Sous-parcours Contentieux des droits et libertés fondamentaux devient le Parcours Contentieux des droits et libertés fondamentaux.

**Vote favorable à l'unanimité.**

### **12) Questions diverses.**

Projets à développer en 2018-19 : parcours « oui-si » ; mise en place de conseils de perfectionnement dans toutes les formations ; discussion sur la question des moyennes et

notes médianes.